

Spécialité Performance sportive mention Natation et disciplines associées

RNCP40426 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DESJEPS — Diplôme d'état supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15491
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	02/02/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
FEDERATION FRANCAISE DE NATATION	77569580200063	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, l'entraînement en natation et disciplines associées nécessite la possession d'un diplôme d'Etat figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le diplôme DESJEPS spécialité « performance sportive » mention « natation et disciplines associées » permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

Cette mention est délivrée au titre de l'une des options dont la liste est ainsi définie :

- option A : « natation course-eau libre » ;
- option B : « natation artistique » ;
- option C : « plongeon » ;
- option D : « water-polo ».

ACTIVITÉS VISÉES

Conception du projet de la structure de natation et disciplines associées

Préparation du projet stratégique de performance en natation et disciplines associées en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués

Formalisation d'un projet de développement en natation et disciplines associées en lien avec les caractéristiques et besoins singuliers des publics impliqués

Partage d'analyses stratégiques avec les instances dirigeantes en lien avec les spécificités des publics impliqués

Elaboration de la stratégie de mise en œuvre du projet de développement en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués

Organisation de la mise en œuvre des actions partenariales dans le domaine natation et disciplines associées

Pilotage des actions de relation publiques dans le domaine de la natation et disciplines associées

Vérification de la mise en œuvre des procédures administratives au sein de la direction sportive en adaptant les moyens et les outils utilisés aux particularités de chaque membre de l'équipe

Direction d'une structure de natation et disciplines associées

Accompagnement de l'équipe dans l'analyse de son organisation de travail en tenant compte des spécificités des publics impliqués afin de favoriser l'intégration de tous

Prescription des organisations de travail des équipes en prenant en compte les caractéristiques et besoins particuliers de chaque acteur de manière à favoriser l'intégration

Négociation du plan de formation du personnel en prenant en compte les caractéristiques et besoins singuliers de chacun afin de répondre aux problématiques des publics

Définition du fonctionnement financier de la direction sportive en natation et disciplines associées

Analyse du compte de résultats et du bilan annuel

Surveillance du respect des différents protocoles de travail établis adaptés aux caractéristiques spécifiques des acteurs

Evaluation de la pertinence du fonctionnement administratif de la direction sportive en natation et disciplines associées

Organisation des différentes délégations en prenant en compte les caractéristiques et besoins singuliers de chacun

Conduite de l'évaluation du système de travail

Encadrer des activités complexes d'entraînement et de formation en natation et disciplines associées

Pilotage du système de l'entraînement en natation et disciplines associées à partir d'une analyse des problématiques singulières des sportifs et de leur projet individualisé de performance

Organisation du système de l'entraînement en natation et disciplines associées en adaptant les démarches, les outils et les objectifs aux spécificités des publics impliqués

Observation de la performance des autres nageurs pendant la compétition de natation et disciplines associées

Evaluation du système d'entraînement de natation et disciplines associées

Organisation des échanges de pratique avec une équipe technique de natation et disciplines associées

Réalisation de comptes rendus et de bilans pédagogiques

Encadrement de stagiaires dans le cadre de formation de formateurs en natation et disciplines associées acrobatiques en tenant compte des caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués, stagiaires et pratiquants

Option A : « natation course-eau libre » :

Encadrement de la natation course-eau libre en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même

Encadrement de la natation course-eau libre en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités

Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité de natation course en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants

Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en natation course

Option B : « natation artistique » :

Encadrement de la natation artistique en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même

Encadrement de la natation artistique en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités

Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité de natation artistique en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants

Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en natation artistique

Option C : « plongeon » :

Encadrement du plongeon en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même

Encadrement du plongeon en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités

Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité plongeon en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants

Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en plongeon

Option D : « water-polo » :

Encadrement du water-polo en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même

Encadrement du water-polo en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités

Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité water-polo en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants

Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en water-polo

COMPÉTENCES ATTESTÉES

CONSTRUIRE LA STRATEGIE D'UNE ORGANISATION DU SECTEUR

Préparer la prise de décision en prenant en compte les caractéristiques et besoins singuliers des publics

Elaborer un projet de développement en lien avec les spécificités des publics impliqués

Mobiliser les instances dirigeantes en tenant compte des particularités des interlocuteurs impliqués

GERER LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES D'UNE ORGANISATION DU SECTEUR

Gérer les ressources humaines d'une organisation du secteur en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous afin de répondre aux caractéristiques et besoins singuliers des publics

Gérer les ressources financières d'une organisation du secteur

Rendre compte de la mise en œuvre de la délégation en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et les outils aux singularités de chacun

DIRIGER UN SYSTEME D'ENTRAINEMENT EN NATATION ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Concevoir le plan de performance sportive en natation et disciplines associées en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap

Planifier la préparation de la performance sportive en natation et disciplines associées à partir des caractéristiques spécifiques et des objectifs des pratiquants

Accompagner l'athlète vers l'optimisation de la performance en natation et disciplines associées en tenant compte de ses caractéristiques singulières

Conduire l'évaluation du projet de la performance en natation et disciplines associées adapté aux caractéristiques et besoins de chacun

Organiser des actions formatives dans le cadre des réseaux professionnels en natation et disciplines associées en prenant en compte les caractéristiques singulières et les besoins des publics impliqués

Option A : « natation course-eau libre » :

ENCADRER LA NATATION COURSE-EAU LIBRE EN SÉCURITÉ

Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en natation course-eau libre

Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité

Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants de natation course-eau libre en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques

Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en natation course-eau libre tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers

Option B : « natation artistique » :

ENCADRER LA NATATION ARTISTIQUE EN SÉCURITÉ

Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en natation artistique

Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité

Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants de natation artistique en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques

Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en natation artistique tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers

Option C : « plongeon » :

ENCADRER LE PLONGEON EN SÉCURITÉ

Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en plongeon

Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité

Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants du plongeon en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques

Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en plongeon tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers

Option D : « water-polo » :

ENCADRER LE WATER-POLO EN SÉCURITÉ

Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en water-polo

Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité

Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants de water-polo en prenant en compte

leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques
Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en water-polo tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du DESJEPS spécialité « performance sportive » mention «natation et disciplines associées » exerce principalement son activité dans le cadre d'associations sportives affiliées ou les structures fédérales de haut niveau de la Fédération française de natation et disciplines associées.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Entraîneur professionnel ou de haut niveau
Responsable technique d'un secteur sportif jusqu'au niveau national
Chef de projet
Formateur de formateur

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'entraîneur en natation et disciplines associées est soumise à l'application de l'article L.212-1 du code du sport.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont les suivantes :

- attester d'une expérience de perfectionnement sportif pour un groupe ou un athlète dans la discipline natation et disciplines associées
- ;
- justifier de la capacité à effectuer une analyse technique et tactique d'une séquence vidéo d'un combat dans la discipline " natation et disciplines associées
- ".

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE

PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé :

- de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;
- de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.

A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports.

Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury. Dans le cas où les proportions requises aux trois alinéas précédents ne sont pas atteintes lors de la tenue de ses réunions plénières, en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement sous réserve de la présence d'au moins un formateur ou cadre technique, au moins un employeur et au moins un salarié, en dehors du président ou de son suppléant.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 429 €
Selon la branche	6 000 € – 8 429 €
Prise en charge	Branches concernées
8 429 €	Valeur par défaut · 210 branches
8 092 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
8 091 €	CPNE Travail Temporaire
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	02/02/2030
Date de dernière délivrance possible	02/02/2031

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40426/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	3 200 €
Durée	175 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.